

Université du Québec à Montréal
Faculté de Droit et de Science Politique
Département de science politique

Session Hiver 2026
Mardi 14h-17h

| |
|--|
| POL8153 groupe 20 ANALYSE CRITIQUE DES DYNAMIQUES DE VIOLENCE POLITIQUE |
|--|

Professeur Vincent Romani
Courriel : romani.vincent@uqam.ca
Disponibilités : sur rendez-vous

| |
|-------------------------------------|
| DESCRIPTIF OFFICIEL DU COURS |
|-------------------------------------|

Outiller les étudiantes et les étudiants pour le repérage et l'analyse critique des relations entre les dynamiques de violence et celles de politisation.

Une partie initiale du cours sera consacrée aux diverses théories de la violence politique, à sa localisation, ainsi qu'aux luttes suscitées pour la définition de celle-ci. Les stratégies de légitimation et de délégitimation des acteurs, institutions et dynamiques de violence politique seront étudiées.

Différents cas historiques et sectoriels seront analysés et comparés, comme par exemple le cas de l'armée, de la police, des acteurs non-étatiques, de la politisation ou dépolitisation des violences de genre, ethniques, religieuses, économiques, infra et trans-étatiques, en de multiples lieux et périodes.

| |
|-----------------------------|
| PRINCIPAUX OBJECTIFS |
|-----------------------------|

- Former les étudiantes et les étudiants à une réflexion critique intersectionnelle sur les différentes formes et échelles de violence politique, leurs définitions, leur repérage, leur reconnaissance et leur légitimation ou bien leur disqualification, leurs causes et leurs effets.
- Être capable de se situer soi-même dans les configurations politiques quotidiennes : « comment diverses formes de violences politiques ont défini ma vie et continuent de le faire ? d'une manière passive et active ? consciente et non-consciente ? comme cible et comme acteur, actrice ? ».
- Proposer des pistes et des outils aux étudiantes et étudiants en recherche de sujets de mémoire et de travail dirigé.

OBJECTIFS DE FORMATION

- Permettre aux étudiantes et étudiants d'améliorer et d'exercer leur méthodologie scientifique, leur capacité d'analyse critique et de synthèse et enfin, leurs capacités rhétoriques à travers les différents exercices proposés.
- Acquérir un bagage minimal permettant de connaître des courants et auteurices important-e-s, et reconnaître les enjeux de savoir, de pouvoir, de genre, de classe et de race notamment qui structurent les violences politiques.
- Au terme du cours, un balayage d'un certain nombre de théories, de méthodologies et d'approches critiques de la violence politique aura été fait : féminisme intersectionnel, constructivisme et matérialisme, post/ et dé/colonialisme, théories critiques de la race, violences de genre notamment. Vous serez capables d'analyser politiquement un grand nombre de situations et interactions.
- Il s'agit d'un séminaire présentant, comme son titre l'indique, des théories critiques : cela concerne autant l'analyse critique des phénomènes sociaux que la critique de leurs analyses classiques. Il prend place dans un contexte où la majorité des cours et l'ensemble des étudiant-e-s sont familiarisés et structurés par des théories classiques.

MÉTHODE PÉDAGOGIQUE

Ce séminaire est structuré par un programme de lectures et d'écoutes de documents audio ou vidéo que les étudiantes et les étudiants vont s'approprier en les lisant et discutant ensuite entre eux et elles. **Le séminaire vous appartient.**

Les lectures et vidéos choisies ont pour objectif de vous faire découvrir des domaines spécialisés peu connus, des friches historiographiques originales, et de développer votre regard sociologique, c'est à dire un regard à la fois curieux, critique et ouvert sur le monde. Les documents sont construits dans une volonté de complémentarité des échelles d'analyse, des approches et des localisations, qui donnent une capacité croissante à faire des relations et des déplacements intellectuels.

Suivant la doxa wéberienne, nous transformons les évidences de sens commun qui nous entourent en problèmes scientifiques, en nous intéressant au domaine dérangent de la violence. Et en sens inverse, nous analysons politiquement les problèmes qui nous contraignent nos vies.

En vous appropriant et discutant les documents, vous allez conquérir ce regard sociologique qui ne prend rien pour acquis ou naturel. Vous allez apprendre à déconstruire les évidences, critiquer et décaler votre point de vue, désenchanter et réenchanter le monde social. Il ne s'agit pas d'emmagasiner passivement des connaissances, mais d'acquérir une méthode d'analyse scientifique dans une dynamique d'échanges et de collaboration, qui se veut émancipatrice.

Concrètement il s'agira de rechercher collectivement un espace où (bell hooks, *Apprendre à transgresser : L'éducation comme pratique de la liberté*, M Éditeur Syllepse, 2019 [1994]) :

- Vous vous sentirez à l'aise pour poser des questions sur la matière couverte;
- Vous serez amené-e-s à être réflexives par rapport à votre conception de la politique, de la violence, et de la violence politique.
- Vous serez amené-e-s à sortir de votre zone de confort et à élargir vos horizons dans votre étude et votre compréhension du monde social en général, des violences politiques en particulier.

Conséquemment à cet accent mis sur l'appropriation collective des documents et sur les échanges, 70% de la note globale est liée au travail fait en classe et en lien avec les lectures et écoutes obligatoires. Tous les textes et documents audio ou vidéo (trois textes par séance, environ 80 de pages en moyenne, en plus d'un ou deux documents vidéo ou audio) sont accessibles à partir de la page Moodle du cours. **Leur lecture, écoute et leur analyse préalables sont indispensables à la qualité des échanges, et donc du cours, qui est basé sur ce programme documentaire. Cela est évalué. La maîtrise passive de l'anglais, langue internationale de communication scientifique, est exigée. Les étudiant-e-s sont prié-e-s d'activer leur compte courriel UQAM, car c'est le seul moyen pour l'enseignant de communiquer avec eux et elles rapidement, et pour les étudiant-e-s d'accéder à Moodle.** Il n'y a donc aucun ouvrage ou recueil à acheter.

Cette approche implique que la classe est une communauté d'apprentissage active. Le respect est primordial, impliquant l'écoute, et excluant les propos incriminables, haineux, sexistes, racistes, discriminants : Sensoy, Ö., DiAngelo, R. (2014). Respect differences? challenging the common guidelines in social justice education. *Democracy & Education*, 22(2). <https://uqam-bib.on.worldcat.org/oclc/5828703464>

Si vous avez un doute sur la possibilité de prononcer le mot en N voici les ressources scientifiques les plus utiles : Stordeur-Prior, *Le N word en classe* https://www.youtube.com/watch?v=LauLaVT_ZY
Et concernant l'histoire du mot : Pryor, Elizabeth Stordeur. 2016. "The Etymology of N*****: Resistance, Language, and the Politics of Freedom in the Antebellum North." *Journal of the Early Republic* 36 (2): 203–46. <https://uqam-bib.on.worldcat.org/oclc/6343971099>

Une communauté d'apprentissage aspire à ce que chacun, chacune soit conscient-e de son histoire, de ses propriétés sociales, de ses privilèges et oppressions, s'approprie les outils de construction de sa propre histoire sociale et politique, y compris dans leur dimension critique. Cela implique donc la confiance, le courage de sortir de sa zone de confort et de remettre en question les discours dominants.

Les cours et la session se dérouleront en mode présentiel sauf directive gouvernementale inverse. Dans ce cas nous passerions en mode distant, synchrone, par l'intermédiaire du logiciel zoom (version institutionnelle UQAM sécurisée). Cela implique que vous soyez connecté.e.s à internet avec un ordinateur muni d'une caméra et d'un micro fonctionnels. Les liens zoom sont dans chaque bloc moodle pour chaque séance hebdomadaire.

Comme l'essence d'un séminaire est le principe de l'échange vivant et direct, cela exclut des classes asynchrones. Par ailleurs et pour des raisons légales, de confort et de sécurité, je ne puis vous proposer d'enregistrer les cours. Pour rappel il est interdit de faire une captation audio ou vidéo des séances, de la page moodle et du forum sans le consentement explicite de toutes.

Quelques conférencières invitées viendront participer à nos échanges et présenter leurs travaux.

Chaque séance comporte cinq modules : introductif (tour de table, comment ça va) une trentaine de minutes ; atelier thématique (une trentaine de minutes en petits groupes parallèles) ; une séance plénière de retour sur les textes (45 minutes) ; 20 minutes de retour professoral ; 15 minutes de préparation de la séance suivante.

Lors de la seconde séance, la teneur du cours est plus magistrale afin de m'assurer que quelques bases de connaissance sont en place.

Deux étudiant-e-s par séances seront chargées de faire les équipes de discussion en fonction des journaux de bord de chacun, chacune, en leur assignant un thème précis de discussion scientifique commune.

Le rôle de l'enseignant et de chacun, chacune, pendant les échanges est de vous ramener aux propos de vos camarades, aux textes, à l'administration de la preuve, aux théories, aux citations et références nécessaires à tout propos scientifique.

AVERTISSEMENTS

Ce cours s'adresse à un public formé aux sciences sociales critiques ou constructivistes, qui par définition dénaturent les catégories sociales et prennent acte que le regard sur les faits sociaux est historiquement produit et redevable d'une analyse politique rigoureuse et lucide.

La maîtrise passive de la langue anglaise (compréhension écrite et orale) est impérative.

Ce cours implique l'acceptation d'inconforts politiques et psychologiques, en distinguant l'inconfort (acceptable) du dommage (inacceptable).

Ce cours contient des études de cas et des thématiques émotionnellement douloureuses puisqu'il s'agit de comprendre notamment comment des êtres humains et collectifs apprennent à souffrir, faire souffrir et tuer. En fonction du passé de chacun et chacune, de la sensibilité de chacun et chacune, il pourra (re)susciter des émotions négatives. Refusant tout voyeurisme ou obscénité malsaines, **ce cours est néanmoins déconseillé aux personnes fragilisées.** Pour ceux et celles qui se jugent en état – ou non – de le suivre, voici une liste de services de soutiens disponibles à l'UQAM.

Service de soutien psychologique :

514 987-3185, local DS-2110 | *Sur rendez-vous*

Vous pouvez consulter un psychologue durant 3 rencontres pour discuter d'un problème ayant des répercussions importantes sur vos études ou votre vie en général.

Centre de services psychologiques de l'UQAM :

514 987-0253, local DS-4202 | *Sur rendez-vous*

Psychothérapie de 12 à 15 rencontres offertes par des stagiaires au doctorat en psychologie.

« Il est défendu de tuer; tout meurtrier est puni, à moins qu'il n'ait tué en grande compagnie, et au son des trompettes. » Voltaire, 1764.

| CALENDRIER DES SÉANCES | |
|-------------------------------|---|
| DATES | THÈME DE LA SÉANCE et référence des documents |
| Séance 1. Mardi 13 janvier | Présentation du cours et de l'enseignant Concept de taxinomie et de lutte taxinomique : la violence symbolique Dénaturaliser le monde, les catégories et les essences : inconfort. Choix scientifiques et pédagogiques des thèmes et textes Positionnement épistémologique et politique du cours Entente pour évaluation État d'urgence théorique et géopolitique critique Travail émotionnel permanent |
| Séance 2. Mardi 20 janvier | Qui définit, et comment, la violence politique ? un défi pour les actrices, acteurs sociaux et pour les sciences sociales <ol style="list-style-type: none">1. Émilie Monnet, 2021 <i>Marguerite. La traversée</i>, podcast 1h50 : https://transistor.media/balado/marguerite-la-traversee/2. Ali Kadri Surplus Populations and the Political Economy of Waste entrevue, 29 aout 2025, 1h10.3. Yasmin Jiwani 2006 « Reframing Violence » in <i>Discourses of Denial: Mediations of Race, Gender and Violence</i>, UBC Press, p.3-294. Carol Hanisch 1970 "The personal is political", Notes from the Second Year: Women's Liberation, edited by Shulamith Firestone and Anne Koedt. |

| | |
|---------------------------------------|---|
| <p>Séance 3. Mardi 27 janvier</p> | <p>Universités et violence politique</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Belen, Matthew, and Munir Atalla. 2025. <i>The Encampments</i>. Directed by Kei Pritsker and Michael T. Workman. [New York, NY]: First Reel. https://films.mediaed.org/Film/Encampments_The/8bc86010-9567-4261-b0f0-44d920331c35 1h20. 2. Cabrera, Nolan L., Grant D. Batchelder, Yadira G. Oregon, and Erica J. Zamora. 2025. "CRTOP: Toward a Critical Race Theory of Power in Higher Education." <i>Race Ethnicity and Education</i> 28 (4): 543–60. https://doi.org/10.1080/13613324.2024.2306380. https://uqam-bib.on.worldcat.org/oclc/10846195720 3. Vincent Romani « Une crise de panique raciale dans le monde universitaire québécois ». Clark-Kazak, Christina, Stéphanie Garneau, Leila Benhadjoudja, Magalie Civil, Yacout El Abboubi, Gina Vukojević, Philippe Couton, et al. 2025. <i>Migration et Racialisation En Temps de "Crise" La Fabrique Des Crises et Ses Effets</i>. [S.I.]: Les Presses de l'Université d'Ottawa/University of Ottawa Press. 4. Natasha Behl "Mapping Movements and Motivations: An Autoethnographic Analysis of Racial, Gendered, and Epistemic Violence in Academia", <i>Feminist Formations</i>, Volume 31, issue 1, Spring 2019, pp.85-102. |
| <p>Séance 4. Mardi 3 février</p> | <p>Violences épistémiques : Peut-on savoir sans violence ?</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Mina Shum. 2015. <i>Ninth Floor</i>. Montreal: National Film Board of Canada. https://www.nfb.ca/film/ninth_floor.1h40 2. Audra Simpson (2017) "The ruse of consent and the anatomy of 'refusal': cases from indigenous North America and Australia, <i>Postcolonial Studies</i>, 20:1, 18-33, DOI: 10.1080/13688790.2017.1334283 3. Sandock, Andrew. 2025. "In Search of a Liberatory Appraisal for Palestinian Archives." <i>Archivaria</i>, no. 99: 98–117. https://doi-org.proxy.bibliotheques.uqam.ca/10.7202/1118511ar 4. Camille Back, « Nos « silences construits » : nommer la violence épistémique au fondement de la théorie queer », <i>Genre, sexualité & société</i> [En ligne], 31 Printemps 2024, mis en ligne le 23 juillet 2024, consulté le 09 janvier 2026. URL : http://journals.openedition.org.proxy.bibliotheques.uqam.ca/gss/8657 ; DOI : https://doi-org.proxy.bibliotheques.uqam.ca/10.4000/122tb |
| <p>Séance 5. Mardi 10 février</p> | <p>Résistances subjectives multilatérales aux oppressions : Résister à l'idée d'être opprimé.e, revendiquer d'être opprimé.e, résister à l'idée d'opprimer :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Samah Karaki, L'empathie est politique : https://www.youtube.com/watch?v=G-QEYnaEWZE 5 novembre 2024. 2. Sarita Srivastava "'You are calling me a racist ?' The moral and emotional Regulation of Antiracism and Feminism", <i>Signs</i>, vol.31, num.1, 2005, p.29-62. 3. Khan, Shamus R., Jennifer S. Hirsch, Alexander Wamboldt, and Claude A. Mellins. 2018. "'I Didn't Want To Be 'That Girl'": The Social Risks of Labeling, Telling, and Reporting Sexual Assault." <i>Sociological Science</i> 5: 432-460. 4. Taher, Saaz. 2024. "Les Paroles Des Femmes Musulmanes et Les Dénonciations Du Racisme Sont-Elles Audibles ? Analyse Discursive Des Auditions Publiques Sur Le Projet de |

| | |
|--|---|
| | Loi Sur La Laïcité de l'État au Québec." <i>Politique et Sociétés</i> 43 (1): 39–74. https://doi.org/10.7202/1108193ar . |
| Séance 6. Mardi 17 février | Violences étatiques <ol style="list-style-type: none"> 1. Marie-Monique Robin, <i>Les escadrons de la mort</i>. L'école française, film documentaire, 2003. 2. Sunera Thobani « White wars. Western Feminisms and the "War on Terror" », <i>Feminist Theory</i>, vol.8, 2, 2007, p.169-185 3. Charles Tilly, « La guerre et la construction de l'État en tant que crime organisé ». In: <i>Politix</i>, vol. 13, n°49, Premier trimestre 2000. Les mafias, sous la direction de Jean-Louis Briquet . pp. 97-117.DOI : https://doi.org/10.3406/polix.2000.1075 4. Harald Welzer, <i>Les exécuteurs. Des hommes normaux aux meurtriers de masse</i>, Paris, Gallimard, 2007, p.234-285. |
| Séance 7. Mardi 24 février | Génocides <ol style="list-style-type: none"> 1. Mamdani, Mahmood. "A Brief History of Genocide." <i>Transition</i>, no. 87, 2001, pp. 26–47. <i>JSTOR</i>, http://www.jstor.org/stable/3137437. Accessed 10 Jan. 2026. 2. Nadera Shalhoub-Kevorkian (19 Sep 2025): Five Pillars of Zionist Genocidal Apparatus: A Palestinian Problematization of Genocide Studies, <i>Journal of Genocide Research</i>, DOI: 10.1080/14623528.2025.2556589 : https://doi.org/10.1080/14623528.2025.2556589 3. Wolfe, Patrick. 2006. "Settler Colonialism and the Elimination of the Native." <i>Journal of Genocide Research</i> 8 (4): 387–409. doi:10.1080/14623520601056240. 4. Dominique Deslandres, « L'esclavage en Nouvelle-France », 5 juin 2024, Société des professeur-e-s d'histoire du Québec, https://www.histoirecanada.ca/consulter/colonisation-et-immigration/l-esclavage-en-nouvelle-france |
| Semaine de lecture du 2 au 8 mars | |
| Séance 8. Mardi 10 mars | Fabriques de la race Aamer Rahman Reverse Racism (3mn) https://www.youtube.com/watch?v=dw_mRaIHb-M <ol style="list-style-type: none"> 1. Eid, Paul « Les majorités nationales ont-elles une couleur ? Réflexions sur l'utilité de la catégorie de « blanchité » pour la sociologie du racisme. » <i>Sociologie et sociétés</i>, volume 50, numéro 2, automne 2018, p. 125–149. https://doi.org/10.7202/1066816ar 2. Benhadjoudja, Leila. "Racial Secularism as Settler Colonial Sovereignty in Quebec." <i>Islamophobia Studies Journal</i>, vol. 7, no. 2, 2022, pp. 183–99. <i>JSTOR</i>, https://www.jstor.org/stable/48696284. Accessed 10 Jan. 2026. 3. Aurélien, Maxime et Ted Rutland. 2023. « Aller nous défendre », dans <i>Il fallait se défendre. L'histoire du premier gang de rue haïtien à Montréal</i>, Mémoires d'encrier, Montréal, p.116-153. |

| | |
|-------------------------------------|--|
| | <p>4. La notion de charge raciale : Douce Dibondo, entrevue, 2024 : 54 mn podcast vidéo : https://www.youtube.com/watch?v=yzFkdu6etQg ; version audio : https://open.spotify.com/episode/OrDu7YOPxjGO1wpiim49ty</p> |
| <p>Séance 9. Mardi 17 mars</p> | <p>Colonialités</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Tamara Starblanket, Suffer the little children, présentation, https://www.youtube.com/watch?v=Afadw3JQSgk (1h20), 4 décembre 2020. 2. Pensionnats et résistances autochtones https://www.youtube.com/watch?v=u-xtLdYoEws (30mn), 28 octobre 2016. 3. Matthew Wildcat "Fearing social and cultural death: genocide and elimination in settler colonial Canada – an Indigenous perspective", <i>Journal of Genocide Research</i>, vol.17, no. 4, 2015, p.391-409. 4. Sbeih Sbeih, « L'université colonisée : entre destruction du savoir en Palestine et déni de la colonialité en France », <i>Contretemps</i>, 6 mai 2025 https://www.contretemps.eu/universite-colonisee-destruction-savoir-palestine/ 5. Larochelle, Catherine. « Petite histoire du nationalisme québécois et de ses racines orientalistes ». Dans <i>Modération ou extrémisme ? Regards critique sur la loi 21</i>, édité par Leila Celis, Dia Dabby, Dominique Leydet et Vincent Romani, 29-42. Québec : Presses de l'Université Laval, 2020. |
| <p>Séance 10. Mardi 24 mars</p> | <p>Conférencière invitée : Marina Seuve, les violences anthroponymiques (à confirmer).</p> |
| <p>Séance 11. Mardi 31 mars</p> | <p>Oppressions masculines genrées</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Christelle Taraud, Une guerre mondiale contre les femmes, entrevue, 2023, https://www.youtube.com/watch?v=0eq4raE722k partie 1 https://www.youtube.com/watch?v=JcwmGXs2zNs partie 2 2. Paul B. Preciado, <i>Leçons particulières</i>, 2019, partie 1 https://www.youtube.com/watch?v=OJUPi3ytako, partie 2 https://www.youtube.com/watch?v=PqUN1uy8PYE (1h20) 3. Julie Noyer « Repenser le sujet féministe » in <i>Pour un féministe matérialiste et queer</i>, 2025, La Dispute, Paris, chapitre 4, p.143-198. 4. Joao Gabriel, « Devenir l'homme noir, repenser les expériences trans masculines au prisme de la question raciale » in Pauline Clochec & Noémie Grunenwald, <i>Matérialismes Trans</i>, 2019. |
| <p>Séance 12. Mardi 7 avril</p> | <p>Âgisme et torture : Que s'est-il passé dans les CHSLD ? Qu'est-ce que le scaphisme ?</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. The Fifth Estate CBC 2019 Crimes against children at residential school: The truth about St. Anne's https://www.youtube.com/watch?v=ep7AW2K4Xww (20mn) <ul style="list-style-type: none"> ○ Soigner la torture (28mn) 24 octobre 2014. https://www.youtube.com/watch?v=gdOfv9kh_Do ○ Torture états-unienne antiterroriste, 11 septembre 2021. https://www.youtube.com/watch?v=E5UXSJ5_tm0 11 minutes |

| | |
|--------------------------------------|--|
| | <ol style="list-style-type: none"> 2. Card, Claudia (2004). Torture in Ordinary Circumstances. In Peggy DesAutels & Margaret Urban Walker (eds.), <i>Moral Psychology: Feminist Ethics and Social Theory</i>. Rowman & Littlefield. pp. 141-159. 3. Amandine Gay, « Enfants, sauvages », in <i>Vivre, Libre</i>, Paris, La Découverte, 2025, p.47-66, 4. Dorothee Dussy, 2013, « Le système inceste », in <i>Le berceau des dominations. Anthropologie de l'inceste</i>. Extraits. Pocket, Paris, 2013, 2021, p.163-212. 5. Razack, Sherene H. "Racial terror: torture and three teenagers in prison." <i>Borderlands</i>, vol. 13, no. 1, 2014. Gale Academic OneFile. <p>Cette séance donnera lieu à l'évaluation de l'enseignement en classe pendant 30 minutes, en ligne.</p> |
| <p>Séance 13. Mardi 14 avril</p> | <p>Décoloniser les traumatismes ?</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Nadera Shalhoub Kevorkian "There is so much love in Palestine" : entrevue : https://www.youtube.com/watch?v=cw3Y-6GqytM 9 mars 2024. 2. Réponse aux besoins en santé mentale en Palestine Dr. Samah Jabr (1h12) https://www.youtube.com/watch?v=i2IGpFAY2z0 31 janvier 2024. 3. Sheehi, Lara. et al. « Le trauma est une structure, pas un événement : Une leçon palestinienne ». <i>Psychanalyse du reste du monde Géo-histoire d'une subversion</i>, La Découverte, 2023. p.439-457. https://doi-org.proxy.bibliotheques.uqam.ca/10.3917/dec.cerve.2023.01.0439 4. Fassin, D. et Rechtman, R. (2024). « Postface. L'empire du traumatisme, vingt ans après. » <i>L'Empire du traumatisme : Enquête sur la condition de victime</i> (p. 302-309). Flammarion. https://shs-cairn-info.proxy.bibliotheques.uqam.ca/lempire-du-traumatisme--9782080462343-page-302?lang=fr |
| <p>Séance 14. Mardi 21 avril</p> | <p>Thème au choix Retour sur la session</p> |

Paramètres d'évaluation

J'évaluerai votre présence et participation individuelle à chaque semaine. La note finale reflétera la qualité de votre participation globale. Ainsi, si vous avez une « mauvaise semaine » mais que vous participez très bien tout au long de la session, soyez assuré.e.s que cela ne se reflétera pas sur votre note finale.

1. **70 % : Présence et participation active orale aux séminaires :** Chaque semaine, toute la session.
 - a. Notifiez et justifiez vos absences. Votre présence à toutes les séances est requise. Comme la présence est la condition impérative de la participation, deux absences non motivées seront considérées comme un abandon du cours.
 - b. Au moins deux prises de parole substantielle, référencée et documentée sur les documents et sur les propos écrits et verbaux des collègues.
 - c. Faire des liens précis et critiques entre thèmes, textes, séances précédentes.
 - d. Être toujours capable de restituer et évaluer la méthodologie et les délimitations de chaque document.
 - e. Co-animation à tour de rôle d'une séance (à deux ou trois selon les inscriptions), présentation des auteures de la séance suivante : relancer, faire tourner la parole, cadrer et recadrer la discussion sur le plan scientifique.

2. **30% : Journal de bord personnel, à rendre au plus tard sur Moodle chaque lundi 23h59 précédent chaque séance.**
 - a. Surtout pas de résumés, pas de généralités, pas de traitement en silos mais transversaux : comment ces documents éclairent le thème de cette séance, qu'est-ce qu'ils allument en moi, quels liens conceptuels entre eux.
 - b. Pas de « j'ai été bouleversé-e, indigné-e, en colère etc. » sans explication des ressorts émotionnels précis, leurs causes et leurs conséquences politiques et la suite.
 - c. Qu'est-ce que j'ai appris (faits, concepts, théories, méthodologies) et quel lien avec ce que je sais déjà.
 - d. Comment analyser mon intérêt, mes réactions intellectuelles et émotionnelles, par rapport à mes propriétés sociales et mes expériences de vie.
 - e. Quelle(s) question(s) scientifiques et politiques me posent ce ou ces textes ? (pas de question fermée oui/non, pas de paris – « qu'est-ce qu'il va se passer ? comment faire ? »). **Construire au moins une question transversale par entrée et par séance.** Cette question doit être ouverte, historicisée et théorisée (pas de questions du genre « faut-il tuer les assassin.e.s » « est-ce que c'est bien est-ce que c'est mal » ni « comment faire pour agir » ni « mais pourquoi ça va si mal » ; un modèle de question est : « il se passe ceci cela à cet endroit à ce moment, documenté par unetelle et untel, il est possible de voir cela comme ci, mais d'autres théories etc. nous disent comme ça, est-ce exclusif ou articulable et comment ?).
 - f. Maîtrisez vos valeurs en conscientisant vos présupposés (contrôle épistémologique) : cela ne veut pas dire « pas de valeur » ni « neutralité » mais rigueur et lucidité.
 - g. Entre 700 (minimum) et 800 mots (maximum).
 - h. Chaque note envoyée en retard ou bien non envoyée vous fera perdre 2.5 points sur 30.
 - i. Pas d'intelligence dite artificielle ni pour rédiger ni pour réfléchir, je préfère un style qui soit le vôtre avec des erreurs de syntaxe etc. que de corriger gratuitement l'intelligence dite artificielle.
 - j. Vos notes de journal doivent couvrir tous les documents présentés (audios, vidéos et textes) mais la pondération (proportion) peut varier en fonction de votre intérêt à insister sur tel ou tel thème et texte.

Lignes pédagogiques concernant les séances (participation orale) :

- Apprendre à s'exprimer en public : *comment intervenir dans une discussion de manière efficace ? Comment exprimer clairement ses idées?*
- Apprendre à développer l'écoute active : Plutôt que de se préparer à « gagner » et « avoir raison » avec les meilleurs arguments, se préparer à écouter, ajuster nos propos en fonction de ce qui est dit. *Répondons-nous aux questions des collègues ou bien dévions nous le sujet ? Donnons-nous suite à ce que les collègues disent et expriment ou changeons-nous de sujet dès que possible pour nous revenir dans notre zone de confort ?*
- Apprendre à lire des textes de manière critique et consulter des documents : *Qu'est-ce que les auteurs, autrices font très bien ? Oublient ? Sous-estiment ou sur-estiment ? Comment ? Quelles sources et méthodes pour quelles conclusions logiques ? Sources, objectifs, méthodes et résultats sont-ils en adéquation ?*
- Apprendre à débattre avec des collègues dans un environnement respectueux. Le débat ne veut pas dire confrontation violente, chicane à éviter, ni attaque personnelle. C'est : répondre aux idées et arguments exprimés par une personne ; confronter ses idées et sa vision du monde avec celles des autres.
- Apprendre à faire des liens conceptuels entre les textes : *Qu'est-ce qui unit des textes, même au sujet empirique différent ? Qu'est-ce qui distingue des textes et approches, même si elles portent sur le même sujet empirique ? Quelles sont les problématiques et questions qui les animent ?*
- Intervenez-vous en classe pour appuyer ce qu'un.e collègue vient de dire? Pour argumenter le contraire ? Pour nuancer son propos ? etc.
- Vos interventions renvoient-elles aux documents et des théories et concepts scientifiques ou bien utilisez-vous des anecdotes ou des émotions pour masquer un manque de préparation?
- Tentez-vous de répondre lorsque je vous pose ou lorsque vos collègues vous posent une question?
- Intervenez-vous constamment sans tenter d'entrer en dialogue avec les autres, simplement pour exprimer votre opinion non scientifique ?
- Demandez-vous des explications ou des clarifications quant à certains points des lectures ou des présentations qui vous semblaient flous, nébuleux ou cryptiques ?

Remarques finales :

L'évaluation ne sera pas faite de façon ponctuelle, mais sera une appréciation qualitative GLOBALE de vos efforts. Ainsi, si vos deux premières notes de lecture sont moins efficaces que les notes subséquentes, votre note finale reflètera néanmoins la qualité d'ensemble des notes envoyées. L'évaluation sera faite en fonction du respect des consignes ci-dessus pour chacun des deux exercices.

Je m'engage à vous fournir un retour sur vos deux premières notes afin que vous ayez rapidement une indication, à savoir si vos réflexions critiques argumentées sont satisfaisantes dans le cadre de cette évaluation. Je communiquerai en plus au cours de la session si vous êtes dans une situation critique ou si vos notes de lectures sont insatisfaisantes.

Idem pour votre participation orale : deux retours à toustes en début de session, puis au besoin.

N'hésitez jamais à communiquer avec moi pour tout enjeu.

POLITIQUE À L'ÉGARD DU PLAGIAT ET DE L'EMPLOI DES SITES WEB

Voici la résolution officielle du département de science politique à l'égard du plagiat :

« Tous les professeurs et chargés de cours du département sont fermement encouragés à adopter une attitude vigilante devant les cas de plagiats, fraude, tricherie et falsification de documents. Chaque cas de plagiat, fraude, tricherie ou falsification de documents, (entraînant reprise du travail, échec au travail, échec pour le cours, ...) fera l'objet d'un constat d'infraction académique envoyé au registraire ».

Sera passible d'une mention d'échec quiconque :

- **recopie sans guillemets** des propos qui ne sont pas les siens (livres, articles, sites web, etc.) ;
- ne fournit pas la **source exacte** de ses références ;
- présente un texte constitué en majorité de citations ou de **textes paraphrasés**.

Par ailleurs, il est généralement déconseillé de s'appuyer sur des sources ou des propos issus de l'Internet. Ces emprunts ne seront pas considérés, dans la plupart des cas, comme étant des sources universitaires recevables (sauf indication contraire : périodique scientifique publié en ligne, chapitre d'ouvrage savant numérisé, etc.). Vous êtes réputés savoir reconnaître la qualité universitaire d'une référence.

ÉVALUATION DES ENSEIGNEMENTS

Aux termes de l'article 1.6 de la Politique No. 23, les évaluations doivent dorénavant se faire en ligne et en classe, sauf si les circonstances ne permettent pas une évaluation en ligne, auquel cas elles peuvent être faites sur papier.

Les enseignantes et enseignants seront invités à choisir la plage horaire de 30 minutes (dans le 12^e ou 13^e cours du trimestre) où ils réserveront du temps pour que les étudiantes et étudiants procèdent à l'évaluation. Pour tous les étudiants de ce groupe-cours, la période sera alors limitée à cette journée précise. Dans les autres cas, la période entière de deux semaines sera ouverte pour tous les étudiants du groupe-cours.

À noter que cela ne s'applique pas aux 2^e et 3^e cycles.

<http://www.évaluation.uqam.ca>

POLITIQUE 16 SUR LE HARCELEMENT SEXUEL

Le harcèlement sexuel se définit comme étant un comportement à connotation sexuelle unilatéral et non désiré ayant pour effet de compromettre le droit à des conditions de travail et d'études justes et raisonnables ou le droit à la dignité.

La Politique 16 identifie les comportements suivants comme du harcèlement sexuel :

1. Manifestations persistantes ou abusives d'un intérêt sexuel non désirées.
2. Remarques, commentaires, allusions, plaisanteries ou insultes persistants à caractère sexuel portant atteinte à un environnement propice au travail ou à l'étude.
3. Avances verbales ou propositions insistantes à caractère sexuel non désirées.
4. Avances physiques, attouchements, frôlements, pincements, baisers non désirés.
5. Promesses de récompense ou menaces de représailles, implicites ou explicites, représailles liées à l'acceptation ou au refus d'une demande d'ordre sexuel.
6. Actes de voyeurisme ou d'exhibitionnisme.
7. Manifestations de violence physique à caractère sexuel ou imposition d'une intimité sexuelle non voulue.
8. Toute autre manifestation à caractère sexuel offensante ou non désirée.

Pour plus d'information :

http://www.instances.uqam.ca/ReglementsPolitiquesDocuments/Documents/Politique_no_16.pdf

Pour rencontrer une personne ou faire un signalement :

Bureau d'intervention et de prévention en matière de harcèlement :
514-987-3000, poste 0886

<http://www.harcelement.uqam.ca>

PLAGIAT

Règlement no. 18 sur les infractions de nature académique

Tout acte de plagiat, fraude, copiage, tricherie ou falsification de document commis par une étudiante, un étudiant, de même que toute participation à ces actes ou tentative de les commettre, à l'occasion d'un examen ou d'un travail faisant l'objet d'une évaluation ou dans toute autre circonstance, constitue une infraction au sens de ce règlement.

La liste non limitative des infractions est définie comme suit :

- la substitution de personnes ;
- l'utilisation totale ou partielle du texte d'autrui en le faisant passer pour sien ou sans indication de référence ;
- la transmission d'un travail pour fins d'évaluation alors qu'il constitue essentiellement un travail qui a déjà été transmis pour fins d'évaluation académique à l'Université ou dans une autre institution d'enseignement, sauf avec l'accord préalable de l'enseignante, l'enseignant ;
- l'obtention par vol, manœuvre ou corruption de questions ou de réponses d'examen ou de tout autre document ou matériel non autorisés, ou encore d'une évaluation non méritée ;
- la possession ou l'utilisation, avant ou pendant un examen, de tout document non autorisé ;
- l'utilisation pendant un examen de la copie d'examen d'une autre personne ;
- l'obtention de toute aide non autorisée, qu'elle soit collective ou individuelle ;
- la falsification d'un document, notamment d'un document transmis par l'Université ou d'un document de l'Université transmis ou non à une tierce personne, quelles que soient les circonstances ;
- la falsification de données de recherche dans un travail, notamment une thèse, un mémoire, un mémoire-crédation, un rapport de stage ou un rapport de recherche.

Les sanctions reliées à ces infractions sont précisées à l'article 3 du Règlement no. 18.

Pour plus d'information sur les infractions académiques et comment les prévenir : www.integrite.uqam.ca

ENTENTE D'ÉVALUATION

6.4 Modalités d'application de l'évaluation et de la notation

- a) Si un examen fait partie des modalités d'évaluation, il ne peut intervenir dans le résultat global pour plus de cinquante pour cent (50%). Les autres éléments d'évaluation ne sont pas assujettis à cette disposition ;
- b) si l'évaluation porte sur un unique travail de trimestre, la production de ce travail doit donner lieu à plus d'une évaluation et à l'attribution d'une notation d'étape ;
- c) au fur et à mesure que sont effectuées les évaluations et notations d'étape, l'étudiante, l'étudiant doit en être informé.

6.9.2 Objet de l'entente d'évaluation

Compte tenu de ces informations, une entente doit intervenir entre la professeure, le professeur, la chargée de cours, le chargé de cours, la, le maître de langues responsable du groupe-cours et les étudiantes, étudiants inscrits à ce groupe-cours sur les aspects particuliers suivants :

- a) le nombre et les échéances des évaluations;
- b) la pondération respective des contenus ou objets d'évaluation dans l'évaluation globale.

Cette entente doit respecter les modalités et échéances déjà établies, lorsque s'effectue une évaluation commune à plusieurs groupes d'un même cours.

6.9.3 Procédure

Cette entente doit être consignée et doit intervenir dans les deux semaines qui suivent le début officiel des cours (ou dans un laps de temps proportionnel s'il s'agit d'un cours à horaire spécial). L'entente à laquelle souscrivent la professeure, le professeur, la chargée de cours, le chargé de cours, la, le maître de langues et la majorité des étudiantes, étudiants présents doit être signée par la professeure, le professeur, la chargée de cours, le chargé de cours, la, le maître de langues et par deux étudiantes, étudiants du groupe-cours qui agissent alors à titre de témoins.

Les procédures à suivre en cas d'absence :

Pour une absence de cinq jours moins, aucun billet médical n'est requis lorsque :

- Une évaluation était prévue ;
- La présence compte dans l'évaluation.

Dans ces cas, l'étudiant-e doit remplir et transmettre le [formulaire](#) de déclaration d'absence à l'enseignant-e dans les cinq jours ouvrables.

Si ces conditions ne s'appliquent pas, aucune déclaration n'est exigée, mais le rattrapage demeure obligatoire.

Un billet médical est requis pour toute absence de plus de cinq jours lorsqu'une reprise ou une prolongation est demandée.

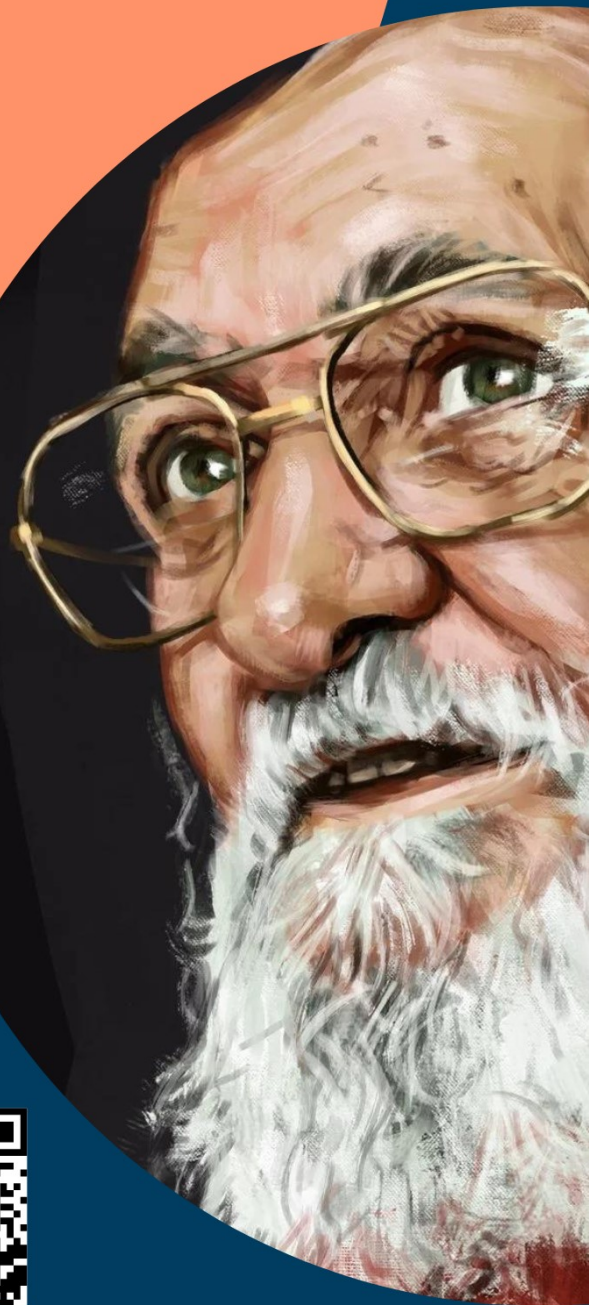
CENTRE PAULO FREIRE

CENTRE DE RESSOURCES
ET DE MONITORAT POUR
LES ÉTUDIANT.E.S EN
SCIENCE POLITIQUE

LOCAL R-3485

DU LUNDI AU JEUDI:
DE 11H À 16H

Facebook: Centre Paulo-Freire
Instagram: Centrepaulo
Youtube: Centre Paulo Freire



ENTENTE D'ÉVALUATION

6.4 Modalités d'application de l'évaluation et de la notation

- a) Si un examen fait partie des modalités d'évaluation, il ne peut intervenir dans le résultat global pour plus de cinquante pour cent (50 %). Les autres éléments d'évaluation ne sont pas assujettis à cette disposition ;
- b) si l'évaluation porte sur un unique travail de trimestre, la production de ce travail doit donner lieu à plus d'une évaluation et à l'attribution d'une notation d'étape ;
- c) au fur et à mesure que sont effectuées les évaluations et notations d'étape, l'étudiante, l'étudiant doit en être informé.

6.9.2 Objet de l'entente d'évaluation

Compte tenu de ces informations, une entente doit intervenir entre la professeure, le professeur, la chargée de cours, le chargé de cours, la, le maître de langues responsable du groupe-cours et les étudiantes, étudiants inscrits à ce groupe-cours sur les aspects particuliers suivants :

- a) le nombre et les échéances des évaluations ;
- b) la pondération respective des contenus ou objets d'évaluation dans l'évaluation globale.

Cette entente doit respecter les modalités et échéances déjà établies, lorsque s'effectue une évaluation commune à plusieurs groupes d'un même cours.

6.9.3 Procédure

Cette entente doit être consignée et doit intervenir dans les deux semaines qui suivent le début officiel des cours (ou dans un laps de temps proportionnel s'il s'agit d'un cours à horaire spécial). L'entente à laquelle souscrivent la professeure, le professeur, la chargée de cours, le chargé de cours, la, le maître de langues et la majorité des étudiantes, étudiants présents doit être signée par la professeure, le professeur, la chargée de cours, le chargé de cours, la, le maître de langues et par deux étudiantes, étudiants du groupe-cours qui agissent alors à titre de témoins.

ÉVALUATION DES ENSEIGNEMENTS

Aux termes de l'article 1.6 de la Politique N° 23, les évaluations doivent dorénavant se faire en ligne et en classe, sauf si les circonstances ne permettent pas une évaluation en ligne, auquel cas elles peuvent être faites sur papier.

Les enseignantes et enseignants seront invités à choisir la plage horaire de 30 minutes (dans le 12^e ou 13^e cours du trimestre) où ils réserveront du temps pour que les étudiantes et étudiants procèdent à l'évaluation. Pour tous les étudiants de ce groupe-cours, la période sera alors limitée à cette journée précise. Dans les autres cas, la période entière de deux semaines sera ouverte pour tous les étudiants du groupe-cours.

À noter que cela ne s'applique pas aux 2^e et 3^e cycles.

<http://www.evaluation.uqam.ca>

CENTRE DE DÉVELOPPEMENT PROFESSIONNEL (CDP)

Le CDP est le lieu de rencontre entre le milieu professionnel et l'université. Il a pour mandat d'accompagner les étudiant.e.s dans leur cheminement de carrière.

Par le développement de contacts avec des employeurs, l'établissement de lien avec les milieux de travail et le réseautage avec les diplômé.e.s, le CDP vise à promouvoir la qualité et l'engagement des étudiantes et des étudiants de la Faculté de science politique et de droit de l'UQAM.

Pour les étudiant.e.s de la Faculté de science politique et de droit, le CDP...

- ...Met à leur disposition les outils et le soutien nécessaires à la recherche de stages ou d'emploi professionnels ;
- ...Offre la formation et l'information pertinentes à une insertion efficace sur le marché du travail ;
- ...Organise diverses activités permettant de réaliser toutes les possibilités de carrières qui s'offrent à elles et eux ;
- ...Met sur pieds plusieurs occasions de rencontre et de réseautage avec des employeurs potentiels et des diplômé.e.s de la FSPD.

Passez-nous voir au R-3485 !

Suivez notre calendrier d'activités à l'adresse suivante : <https://cdp-fspd.uqam.ca/>

Écrivez-nous au politique.cdp.fspd@uqam.ca

Aimez notre page Facebook: [Centre de développement professionnel – FSPD UQAM](#)

SOUTIEN À LA RÉUSSITE

Afin d'enrichir votre expérience étudiante, l'UQAM offre plusieurs services et ressources pour assurer un milieu de vie et d'étude sain, sécuritaire et bienveillant.

| | |
|--|---|
| Soutien à la persévérance, à la réussite et au bien-être De nombreux services de soutien sont offerts pour améliorer la qualité de votre vie universitaire et soutenir votre persévérance et votre réussite. | |
| Ensemble des services offerts | https://portailudiant.uqam.ca/services/ |
| Gagner du temps et réaliser de meilleurs travaux | https://infosphere.uqam.ca/ |
| Politique no 12 relative à la parentalité et à la proche aidance pour les personnes étudiantes | https://instances.uqam.ca/politiques/ |
| Politique no 21 sur la santé mentale étudiante | |
| Politique no 44 d'accueil et de soutien des étudiantes, étudiants en situation de handicap | |

| | |
|---|---|
| Intégrité académique L'intégrité académique fait partie des valeurs fondamentales de l'UQAM qui a adopté un principe de tolérance zéro. | |
| Site du Règlement 18 de l'UQAM | https://r18.uqam.ca/etre-en-infraction.html |

| | |
|--|---|
| Une université exempte de harcèlement et de violences à caractère sexuel L'Université reconnaît à toutes personnes membres de la communauté universitaire le droit fondamental à un milieu de travail et d'études exempt de toutes formes de sexisme, de violences à caractère sexuel et de harcèlement. | |
| Sexisme et violences à caractère sexuel | https://harcelement.uqam.ca/le-bureau/politique-no-16-visant-a-prevenir-et-a-combattre-le-sexisme-et-les-violences-a-caractere-sexuel/ |
| Harcèlement | https://harcelement.uqam.ca/le-bureau/politique-no-42-sur-le-respect-des-personnes-la-prevention-et-l'intervention-en-matiere-de-harcelement/ |

| | |
|---|---|
| Respect de la liberté académique universitaire Les membres de la communauté universitaire doivent pouvoir exercer leurs activités sans contrainte doctrinale, idéologique ou morale, autant en enseignement, en recherche et en création que dans le cadre de services aux collectivités. | |
| Liberté académique universitaire | https://portailudiant.uqam.ca/liberte-academique/ |